



Commission de coopération environnementale de l'Amérique du Nord

Session n° 05-02 du Comité consultatif public mixte

**22 et 23 juin 2005
Québec, Canada**

Compte rendu de discussion¹

Le Comité consultatif public mixte (CCPM) de la Commission de coopération environnementale (CCE) de l'Amérique du Nord a tenu une session ordinaire les 22 et 23 juin 2005, dans le cadre de la XII^e session ordinaire du Conseil de la CCE.

Cette session s'est tenue à la suite d'un atelier public, organisé la veille par le CCPM et intitulé *Les besoins et les possibilités en matière de renforcement des capacités des secteurs privé et sans but lucratif*, dont le compte rendu est consultable sur le site Web de la CCE, à l'adresse <<http://www.cec.org>>.

Le présent compte rendu de discussion fait état de chacun des points à l'ordre du jour, rend compte de l'ensemble des décisions prises par les membres du CCPM, et indique les mesures de suivi à prendre et les responsables de ces mesures (voir l'ordre du jour à l'annexe A et la liste des participants à l'annexe B).

On peut se procurer le texte des comptes rendus de discussion, des avis du CCPM au Conseil et d'autres documents relatifs au Comité auprès du bureau de sa chargée de liaison, ou les consulter sur le site Web de la CCE, à l'adresse <<http://www.cec.org>>.

Mot de bienvenue et tour d'horizon du président du CCPM

Le président du CCPM, M. Arturo Duran, souhaite la bienvenue aux deux nouveaux membres canadiens, M^{me} Irene Henriques, de la Schulich School of Business à la York University, et M. Jean-Guy Dépôt, qui préside le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie. M. Duran ajoute que le mandat de la troisième représentante canadienne, M^{me} Merrell-Ann Phare, a été reconduit, et que M^{me} Patricia Clarey, qui représente les États-Unis, n'est pas en mesure d'assister à la séance.

¹ AVIS : Le présent compte rendu a été préparé avec soin, mais les lecteurs doivent savoir que, même si les membres du CCPM l'ont approuvé, il n'a été ni révisé ni approuvé par les intervenants et ne reflète donc pas fidèlement leurs déclarations.

Les membres du CCPM se présentent aux participants.

Le président fait état de la période de transition que traverse la CCE et souligne qu'elle offre au CCPM la possibilité de reprendre de la vigueur. Il indique à l'assistance que le Comité a décidé de dresser son propre plan stratégique pour les cinq prochaines années, et qu'il a constitué un groupe de travail à cette fin. Il précise que l'ébauche de ce plan sera divulguée au public en prévision d'un atelier qui se tiendra au Mexique, en octobre 2005, à l'occasion de la prochaine session ordinaire du CCPM.

Il déclare également que le CCPM rencontrera le Conseil dans le cadre d'une réunion à huis clos au cours de la journée, et que le déroulement de cette réunion fera l'objet d'un compte rendu durant la seconde partie de la session que le CCPM tiendra le lendemain.

Adoption de l'ordre du jour provisoire

Avant d'adopter l'ordre du jour provisoire, les membres conviennent d'y ajouter un point concernant le président du CCPM (voir le point suivant).

Président du CCPM

M. Duran avise l'assistance qu'il est obligé de quitter ses fonctions de président du CCPM en raison de l'emploi du temps chargé que lui imposent ses nouvelles fonctions de membre de la Commission internationale des frontières et des eaux. Il indique toutefois qu'il continuera de siéger au CCPM et que les membres ont confié à M^{me} Jane Gardner le soin d'assumer la présidence du Comité durant le reste de l'année 2005, et qu'elle présidera la présente session.

M^{me} Gardner dit éprouver des sentiments mitigés, à savoir de regretter que M. Duran quitte ses fonctions et d'apprécier le nouveau défi qu'elle doit relever.

Compte rendu des représentants des comités consultatifs nationaux et gouvernementaux

Le représentant du Comité consultatif national (CCN) canadien détaille la contribution de ce comité au cours de la présente session ordinaire du Conseil, notamment ses observations au sujet du nouveau Plan stratégique et de l'incidence qu'aura sur la CCE le Partenariat pour la sécurité et la prospérité qu'ont conclu les dirigeants des trois pays en mars dernier à Waco, au Texas. Il précise que le CCN canadien formulera sous peu un avis à la CCE sur ces deux sujets, et exprime succinctement le point de vue de ce comité à leur égard de la manière suivante :

Les membres du CCN canadien ont apprécié le Plan stratégique en raison de son orientation et de son caractère rationnel. Ils trouvent en outre encourageant que le Conseil demeure pleinement attaché à l'application du processus relatif aux communications de citoyens, mais estiment important que l'on ne perde pas de vue l'information que la CCE

a recueillie durant les dix dernières années; il s'agit d'une énorme masse de connaissances et le Secrétariat devrait en faire l'inventaire. Les membres du CCN canadien sont également inquiets de voir que les travaux sur la biodiversité aient diminué et que ceux sur la santé des enfants et l'environnement aient pris fin, car il s'agit de deux domaines importants en matière d'information et de renforcement des capacités qui ont donné lieu à des travaux fructueux. En ce qui concerne le processus relatif aux communications de citoyens, le CCN recommande que l'on étudie l'incidence des dossiers factuels déjà constitués, en déterminant notamment s'ils ont occasionné des changements dans les manières d'agir ou des améliorations dans le domaine de l'environnement. Il faut également élaborer une stratégie de communication plus articulée relativement à la participation du public et déployer davantage d'efforts afin de susciter l'intérêt des autorités locales (« c'est là que tout commence ») et du milieu des affaires. Le CCN juge par ailleurs important de donner suite aux recommandations du Comité d'examen décennal de l'application de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE) (CEDAA), et aimerait que des progrès soit accomplis à ce sujet en 2006. Il faudrait aussi faire en sorte que les travaux relatifs aux cinq priorités du Partenariat pour la sécurité et la prospérité ne chevauchent ceux de la CCE.

Un membre du CCPM demande des précisions quant aux intentions du CCN canadien au sujet de la biodiversité et de la santé des enfants et de l'environnement. Le représentant du Comité mentionne que celui-ci recommandera de ne pas restreindre les travaux dans ces domaines, et de les remettre au programme en les faisant cadrer avec les trois piliers énoncés dans le Plan stratégique.

Le représentant du CCN américain fait état des conclusions de la réunion que celui-ci a tenue au mois d'avril en indiquant, en premier lieu, qu'il faudrait mettre en œuvre les recommandations du CEDAA et établir un rapport d'étape à ce sujet en prévision de la session ordinaire du Conseil de juin 2006. En deuxième lieu, les membres du CCN croient fermement que l'on doit donner une portée maximale au processus visé aux articles 14 et 15 de l'ANACDE en effectuant un suivi des dossiers factuels. Il incite d'ailleurs le CCPM à envisager des moyens à cette fin. En troisième lieu, les membres du CCN ont organisé, durant toute une journée, une réunion de représentants de conseils d'entreprise sur le renforcement des capacités, et en sont arrivés à la conclusion que ce domaine donne déjà lieu à un nombre considérable d'activités au Mexique, et que la plupart sont dirigées par des multinationales américaines. Cela soulève la question de savoir si la CCE a un rôle utile à jouer dans une « course vers l'excellence », et les membres croient qu'elle a l'exceptionnel pouvoir de servir de tribune et de rassembler des représentants d'entités de tous les secteurs en Amérique du Nord. Elle pourrait organiser une série de tables rondes de haut niveau où ceux-ci pourraient partager l'expérience qu'ils ont acquise, et publier ensuite cette information comme des exemples de pratiques exemplaires. Elle pourrait notamment se concentrer sur les chaînes d'approvisionnement, entre autres sur la possibilité de délivrer un certificat de haute performance environnementale aux entreprises mexicaines qui approvisionnent les multinationales américaines afin de sensibiliser davantage ces entreprises aux retombées

positives d'une telle performance. Toutefois, étant donné que la CCE dispose de ressources extrêmement limitées avec un budget de neuf millions de dollars (dont une certaine partie est consacrée au renforcement des capacités) qui lui donne peu de latitude, il faudrait qu'elle fasse appel au secteur privé dans le cadre de cette activité.

Les membres du CCN américain se sont également penchés sur l'ensemble du processus d'établissement de rapports de la CCE et considèrent qu'il s'agit d'une pierre angulaire pour cette dernière qui lui permet d'élaborer des documents aussi objectifs qu'utiles. Par contre, ils estiment que ce processus montre des signes de dysfonctionnement pour le moment, et que le Secrétariat et les Parties semblent travailler à contre-courant. On ne connaît pas vraiment la finalité des rapports de la CCE et les éléments qui les différencient, tout comme la manière dont ils sont établis et examinés. La CCE devrait indiquer ceux qui sont élaborés de façon indépendante, et les gouvernements devraient exposer clairement le genre de processus qu'ils appliquent lorsqu'ils les examinent. Les États-Unis ont fait des interventions inopportunes sur certains rapports indépendants en raison de préoccupations nationales, et il faudrait que le Secrétariat et les Parties établissent des règles à ce sujet. Le CCN américain a d'ailleurs formulé des recommandations précises sur ces questions dans ses derniers avis au gouvernement des États-Unis.

Un membre du CCPM demande avec qui le CCN américain entretient des relations, ce à quoi son représentant répond que les membres se réunissent deux fois par année et soumettent des questions à l'attention de fonctionnaires américains. Ils se réunissent également une fois par année avec l'administrateur de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis au cours de la session ordinaire du Conseil. Il précise que l'exemple du certificat de haute performance environnementale (en rapport avec le renforcement des capacités) n'est peut être pas la meilleure solution, et qu'il s'agit plutôt d'une suggestion. En fait, la CCE est bien placée pour rassembler les intervenants et leur permettre de formuler des idées.

Un autre membre du CCPM remercie le représentant du CCN américain d'avoir suggéré un suivi des dossiers factuels et estime qu'il s'agit d'un sujet important que le CCPM pourrait intégrer à son nouveau plan stratégique. Il demande également quelle surveillance le gouvernement exerce sur les rapports, et s'il faut distinguer le fait que celui-ci soit prévenu à l'avance du contenu d'un rapport et le fait qu'il l'examine après qu'il soit établi. Il demande ensuite s'il est opportun que les gouvernements examinent un rapport qu'établit le Secrétariat sous l'égide du Conseil. Le représentant du CCN répond que cela dépend du type de rapport et de la nature des observations à son sujet. En général, lorsqu'un rapport est établi de façon indépendante, les observations qui s'y rapportent doivent être formulées par des pairs et ne devraient pas faire l'objet de contestations ou être révisées en fonction de priorités nationales. Il ajoute que lorsque le Conseil demande l'établissement d'un rapport, il est normal de penser qu'un gouvernement le surveillera plus étroitement, mais qu'il faudrait établir des règles de fonctionnement générales à cet égard. Le représentant explique que les membres du CCN américain ont exposé clairement leur point de vue à ce sujet au cours de la réunion qu'ils

ont tenue avec le Conseil, et ajoute que le CCPM pourrait contribuer grandement à l'établissement de lignes directrices dans ce domaine.

Un autre membre du CCPM demande au représentant de quelle manière le gouvernement américain accueille les avis du CCN et y donne suite. Celui-ci répond que le gouvernement n'y est pas systématiquement opposé, mais qu'il ne les approuve pas non plus dans tous les cas; la situation à ce sujet est mitigée et la portée des politiques établies influence sa réaction. Il précise que l'EPA a toujours pris les avis du CCN au sérieux, même si elle ne les a pas toujours suivis. Dans tous les cas, elle y répond par écrit dans les mois qui suivent, ce qui donne lieu à l'établissement d'un dossier. Une telle réponse par écrit incite les fonctionnaires de l'EPA à réfléchir avant de réagir.

Ce membre du CCPM ayant en outre demandé si le CCN a des recommandations à formuler concernant le Partenariat pour la sécurité et la prospérité, le représentant indique que les membres du CCN ont appris que l'exclusion de la CCE des activités relatives à ce partenariat n'était pas explicitement voulue; il s'agissait plutôt d'une ignorance des travaux qu'elle réalise. Il ajoute que les rapports qui découlent de ce partenariat seront publiés dans quelques semaines, et qu'il est encore possible que des organismes dont les travaux n'ont habituellement pas une envergure continentale apportent une contribution à ce partenariat.

Au cours d'une discussion sur la nature des examens menés par des pairs, le représentant du CCN américain déclare qu'il est important de travailler en fonction d'une identité de vues.

Le président du Comité consultatif gouvernemental (CCG) américain mentionne de son côté que celui-ci a fait des recommandations analogues à celles des autres comités et en énumère quelques-unes. Il explique que le CCG espère qu'un processus uniforme soit mis en place en vue d'établir et de diffuser les rapports. Il cautionne aussi fortement le fait de donner suite aux recommandations du CEDAA dans les nouveaux Plan stratégique et Plan opérationnel. Il estime également important, par souci de transparence, d'effectuer un suivi des dossiers factuels et de veiller à ce que le public saisisse parfaitement le contenu de ces documents. Le représentant mentionne que les membres du CCG américain ont participé à une table ronde de gens d'affaires sur le renforcement des capacités, et il suggère que la CCE organise une table ronde annuelle qui rassemblerait des gens qui ne font pas partie des gouvernements et ont suffisamment de stabilité et de maîtrise pour ne pas se laisser influencer par le milieu politique. Il ajoute que les membres du CCG sont très satisfaits des travaux accomplis par le Groupe de fonctionnaires de l'environnement et du commerce constitué en vertu du paragraphe 10(6) de l'ANACDE, et qu'ils ont aussi recommandé l'établissement de rapports de surveillance et d'activité lorsque la responsabilité des projets change de mains.

Le représentant explique aussi que les membres du CCG américain se réunissent deux fois par an, mais qu'ils tiennent de fréquentes discussions de manière non officielle et entretiennent des relations officieuses avec un certain nombre de fonctionnaires. Ils se

réunissent également une fois par an avec l'administrateur de l'EPA, et ont généralement l'impression que celui-ci tient sérieusement compte de leurs point de vue et recommandations. L'EPA répond par écrit aux avis qu'ils formulent.

Compte rendu des conclusions de la séance de réseautage

La présidente du CCPM, M^{me} Jane Gardner, invite le président de la séance de réseautage à exposer sommairement les conclusions de cette séance aux membres du CCPM, avant qu'il n'en fasse part au Conseil un peu plus tard au cours de la journée, afin que les membres du Comité puissent tenir compte de certaines de ces conclusions.

Le président de la séance de réseautage mentionne que celle-ci a donné lieu à des discussions fructueuses, et que les participants ont centré leur attention sur les recommandations du CEDAA pour qu'elles servent de cadre d'orientation. Ces discussions ont particulièrement porté sur les sujets suivants : la pollution, la planification de la mise en œuvre du Plan stratégique, et la santé des enfants et l'environnement.

Un autre participant se dit heureux de pouvoir faire connaître les conclusions de la séance de réseautage au CCPM avant d'en faire part au Conseil, car le Comité est un porte-parole du public. Les conclusions de cette séance comprennent les suivantes :

- Faire en sorte que la gestion des risques ne constitue pas une priorité.
- Renforcer le pouvoir d'action de la CCE en augmentant son budget et en lui donnant davantage de responsabilités.
- Relancer les activités du secteur de programme relatif à la conservation de la biodiversité.
- Mettre l'accent sur le renforcement des capacités et la formation au sein des collectivités rurales.
- Mettre un terme aux émissions de dioxines provenant du brûlage de déchets en plein air.
- Continuer de soutenir la mise en œuvre du *Registro de Emisiones y Transferencia de Contaminantes* (RETC, Registre des rejets et des transferts de polluants) au Mexique.
- Réinstaurer le projet sur la santé des enfants et l'environnement en Amérique du Nord.
- Privilégier les études comparatives qui ont trait à la santé et à l'environnement, aux substances toxiques et aux travailleurs agricoles.
- Faire en sorte que l'orientation des activités de la CCE ne soit pas modifiée par des changements de gouvernement.
- Travailler en concertation avec la Commission du libre-échange.
- Instaurer un mécanisme de suivi du processus relatif aux communications de citoyens.
- Incorporer le tourisme dans les domaines visés par le pilier relatif à l'environnement et au commerce étant donné que l'application de la réglementation a tendance à faiblir dans les trois pays, notamment au Mexique. Il

pourrait s'agir, par exemple, d'aménager des hôtels et des infrastructures qui n'ont aucune incidence sur l'environnement.

Discussion, entre les membres du CCPM, sur la formulation d'un avis éventuel au Conseil concernant le Plan stratégique de la CCE pour 2006 à 2010

La présidente du CCPM indique à l'assistance que le Comité n'a pas encore obtenu la version finale du Plan stratégique, mais elle fait quand même état des observations que le CCPM a exprimé au sujet de ce plan, à savoir : établir des liens explicites entre l'environnement et le commerce; appuyer la proposition consistant à minimiser l'influence des groupes de travail gouvernementaux; élaborer un énoncé plus général du rôle du CCPM au sein de la CCE. M^{me} Gardner indique que ces deux derniers éléments semblent avoir été pris en compte dans le Plan.

Elle invite ensuite les membres du CCPM et de l'assistance à formuler d'autres observations.

Un membre du CCPM déclare que même si ce dernier a pu contribuer dans une certaine mesure à l'établissement du Plan stratégique, il est particulièrement préoccupé par le renforcement des capacités au cours de la mise en œuvre de ce plan et désirerait y prendre une part active.

Un autre membre déclare qu'il faudrait établir des critères qui serviront à fixer les priorités des projets à mettre en œuvre dans le cadre du Plan stratégique si ces projets doivent faire l'objet d'une surveillance et d'une évaluation. Il précise que cela permettrait au CCPM de participer efficacement à cette mise en œuvre.

Un autre membre déclare que le pilier relatif au renforcement des capacités constituera un défi sur le plan tactique, et que l'atelier public a permis de conclure qu'il serait préférable que la CCE joue un rôle dans le processus en facilitant les efforts en matière de renforcement des capacités au lieu d'exécuter elle-même le programme. Il conclut en affirmant qu'il s'agit d'un choix capital.

Un membre de l'assistance suggère que le CCPM soit davantage proactif et organise une tribune libre pour examiner chaque sujet important. Il suggère de se demander à qui s'adresse le renforcement des capacités en rassemblant tous les intervenants à cette fin, et de communiquer les conclusions des discussions aux représentants politiques.

Un autre membre de l'assistance formule trois observations. En premier lieu, il déclare que les questions relatives aux peuples autochtones semblent figurer de moins en moins au programme, il faudrait en faire l'objet d'une recommandation particulière. Il demande également quelle suite a été donnée à l'avis du CCPM à ce sujet, et de quelle manière les questions relatives aux peuples autochtones ont été concrètement intégrées dans les trois piliers. En deuxième lieu, il estime qu'il faudrait augmenter les budgets, tout au moins pour tenir compte du taux d'inflation. Il soutient également qu'il faudrait réinstaurer le

Fonds nord-américain pour la coopération environnementale (FNACE) ou un programme analogue. En troisième lieu, il félicite le Mexique d'être un chef de file en ce qui a trait à l'élimination progressive du lindane, et dit espérer que les États-Unis suivront son exemple.

Un autre membre de l'assistance propose de dresser une liste des éléments relevés au cours de la séance de réseautage, car des représentants du public pourraient s'en servir pour en faire part de vive voix au Conseil.

Un autre membre de l'assistance fait valoir l'importance du processus relatif aux communications de citoyens et insiste sur le fait que le CCPM continue d'en surveiller le déroulement. Il déclare également qu'il est regrettable que la question du conflit d'intérêts qui est liée à ce processus ait été classée rapidement, car le problème persiste. Il invite le CCPM à continuer de faire preuve de vigilance et de veiller à ce que le processus se déroule efficacement.

Un membre du CCPM indique que le Comité est encore en train d'examiner la question du conflit d'intérêts, et qu'il s'efforce d'élaborer une stratégie afin de régler cette question le plus adéquatement possible.

Suivi : CCPM

Un autre membre de l'assistance mentionne qu'il existe un mouvement de lutte contre la pauvreté au Mexique et que d'importantes réunions sont en voie de planification. Il affirme qu'il faut impérativement accroître le soutien aux pays pauvres, et que le commerce équitable joue un rôle important dans ce contexte. Il demande de quelle manière la CCE pourrait assimiler ce type de commerce à ses travaux sur l'environnement et le commerce.

Un autre membre de l'assistance remercie le président sortant du CCPM et félicite la nouvelle présidente pour sa nomination. Il exprime sa satisfaction à l'égard de la décision du CCPM d'établir un plan stratégique, ce qui lui permettra de disposer de son propre programme. Il soutient que le suivi de l'application des recommandations du CEDAA et du processus visé aux articles 14 et 15 cadre pertinemment avec les fonctions du CCPM, et qu'il devrait s'acquitter de cette tâche dans une optique de reddition de comptes. Ce membre mentionne en outre qu'il s'agit d'une approche plus constructive, car elle donne lieu à une boucle de rétroaction et permet d'orienter l'attention des décideurs. En ce qui concerne le rapport du CEDAA, il affirme qu'on ne sait pas vraiment si le Conseil en a approuvé les recommandations et qu'il a fait preuve de tiédeur quant à leur application. Il conclut en indiquant qu'il serait judicieux que le CCPM s'occupe de cette question.

Un membre du CCPM indique qu'au sujet des questions relatives aux autochtones, le CCPM a formulé un avis au Conseil en se fondant sur un exposé de principes qu'il avait élaboré. Il affirme que les peuples autochtones perçoivent la CCE comme un organisme étranger, et que pour modifier cette perception, celle-ci devrait intégrer une personne

d'origine autochtone dans sa structure de gestion. Il mentionne que le directeur exécutif lui a assuré à San Diego que cette question était à l'étude, mais qu'il n'en a pas eu de nouvelles depuis. Il conclut en déclarant que les peuples autochtones ont besoin d'une tribune, et dit espérer que cet objectif fasse partie du plan stratégique du CCPM.

Suivi : CCPM et directeur exécutif

Un membre de l'assistance mentionne un point soulevé au cours de la dernière réunion du CCPM, à savoir que la CCE n'a pas inclus le tourisme à ses travaux sur le commerce. Il précise que le Mexique accueille un grand nombre de touristes canadiens et américains, et qu'il s'agit donc d'une question commerciale continentale, car l'infrastructure touristique du Mexique a d'énormes incidences sur l'environnement.

Un autre membre de l'assistance demande si l'eau pourrait faire partie du programme de la CCE, et si celle-ci participera au Forum mondial de l'eau en mars 2006, toute seule ou en compagnie des pays signataires de l'Accord de libre-échange nord-américain. Il demande également si la CCE participera aux réunions préparatoires de ce forum.

Un membre du CCPM fait observer que peu de Québécois participent à cette réunion, et que cela pourrait signifier que la CCE ne diffuse pas assez d'information au sujet de ses réunions et ne les publicise pas suffisamment. Il indique également à l'assistance que le gouvernement du Québec lui a demandé de participer aux préparatifs du Forum mondial de l'eau.

Un autre membre du CCPM estime que la question de l'eau est importante et qu'il a essayé de la faire maintenir au programme de la CCE. Il précise que celle-ci a organisé une réunion à Québec l'an dernier dans le cadre du secteur de programme relatif au droit et aux politiques de l'environnement, et qu'il s'agit d'un sujet qui suscite d'intenses activités politiques, mais que celles-ci font en sorte que la question de l'eau n'est pas facile à intégrer dans le nouveau Plan stratégique. Par contre, il réitère l'engagement de s'efforcer à ce que cette question soit constamment à l'ordre du jour. Il explique que, à la connaissance du CCPM, la CCE ne s'emploie pas à participer au Forum mondial, mais que plusieurs membres du CCPM y assisteront à titre personnel. Un autre membre du CCPM indique qu'il essaiera d'éveiller l'intérêt au sein de la CCE relativement à cette question.

Suivi : CCPM

Un membre de l'assistance déclare que le Forum est organisé par la Banque mondiale, et que des organisations non gouvernementales (ONG) du Mexique se préparent à se prononcer sur le thème du Forum, à savoir la privatisation de l'eau. Il précise qu'il ne s'agit pas d'un sommet, mais bien d'un forum qui a pour objet d'examiner les tendances dans le domaine de l'eau, notamment sa gestion et sa privatisation, et que cet examen ne se fera pas nécessairement dans une optique environnementale.

En dernier lieu, il est mentionné que les objectifs du Secrétariat au sujet de la mise en œuvre du Plan stratégique comprennent les suivants :

- Mettre sur pied des activités permettant d'obtenir des résultats tangibles.
- Élargir les partenariats.
- Mobiliser des ressources en vue d'appliquer le Plan stratégique.

Suivi des activités du CCPM

Suivi de la XII^e session ordinaire du Conseil

Ce point ne donne lieu à aucune observation.

Note : Les membres du CCPM n'ont pu rencontrer les membres du Conseil au cours de la séance à huis clos, seulement leurs représentants suppléants.

Exposé du gestionnaire du secteur de programme de la CCE relatif aux polluants et à la santé au sujet du rapport sur les indicateurs de la santé des enfants et du rapport sur les substances toxiques et la santé des enfants en Amérique du Nord

Le gestionnaire du secteur de programme relatif aux polluants et à la santé donne des renseignements sur la résolution du Conseil n^o 00-10 instaurant le Programme de coopération sur la santé des enfants et l'environnement en Amérique du Nord, y compris sur les activités du Comité consultatif d'experts, afin de mettre en contexte son exposé sur ces deux rapports. Il explique que la CCE ne disposait plus de fonds pour poursuivre ses travaux sur la santé des enfants et l'environnement après 2005, et que l'établissement de ces deux rapports mettra un terme aux projets connexes. Il indique toutefois que les indicateurs de la santé des enfants serviront d'outils d'évaluation aux Parties, qu'ils seront actualisés périodiquement et qu'ils seront pris en compte au cours de l'établissement du prochain rapport sur l'état de l'environnement.

Le gestionnaire du secteur de programme donne les explications suivantes :

Le rapport spécial sur les substances toxiques et la santé des enfants en Amérique du Nord (point 3.2 du Programme de coopération) fait état de l'exposition des enfants aux substances toxiques; analyse les données industrielles nationales tirées des registres de rejets et de transferts de polluants (RRTP); met l'accent sur les substances chimiques cancérigènes ainsi que sur celles qui entravent le développement des enfants et sont neurotoxiques; fait état des limites des connaissances quant aux effets de ces substances sur la santé des enfants, mais n'énonce pas les risques connexes; formule des recommandations qui préconisent de renforcer les mesures trilatérales visant à réduire l'exposition des enfants à ces substances. La publication de ce rapport est prévue à la fin de l'automne de 2005.

Le Premier rapport sur les indicateurs de la santé des enfants (point 4.2 du Programme de coopération) énumère un ensemble d'indicateurs établis en vertu de la résolution du Conseil n° 03-10. Ce rapport fait connaître l'interaction entre la santé des enfants et leur exposition au milieu ambiant; présente des indicateurs permettant d'évaluer et de favoriser les changements dans les trois domaines prioritaires établis par le Conseil (l'asthme et d'autres maladies respiratoires; les effets du plomb et d'autres substances toxiques sur la santé des enfants, y compris les pesticides; les maladies hydriques); recommande des mesures afin de favoriser la comparabilité des données et d'améliorer la reddition de comptes dans le cadre d'une collaboration trilatérale. Ce rapport fera partie des documents cadrant avec le pilier relatif à l'information nécessaire à la prise de décisions et servira de fondement à l'établissement du rapport de la CCE sur l'état de l'environnement.

Le rapport sur les indicateurs constituera également la contribution de l'Amérique du Nord à l'activité internationale sur les indicateurs de la salubrité de l'environnement des enfants, qui a été instaurée au cours du Sommet mondial sur le développement durable. La CCE a coordonné ce projet en partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation panaméricaine de la santé et la Commission mixte internationale. La publication de ce rapport est prévue à l'automne de 2005.

Un membre du CCPM demande au gestionnaire si l'on dispose de données sur l'exposition des enfants, et celui-ci répond que les bases de données des RRTP ne fournissent pas de données particulières à ce sujet que l'on pourrait explicitement mettre en relation avec les risques que les substances toxiques présentent pour la santé. Il précise que les descriptions ont plutôt un caractère qualitatif.

Un autre membre du CCPM demande de quelle manière l'information sera stockée et mise à la disposition d'autres entités dont les travaux portent sur ces indicateurs, et si le rapport contient de l'information provenant d'autres sources étant donné que beaucoup d'autres organismes mènent des travaux connexes. Le gestionnaire indique que la première étape consiste à s'assurer que les trois gouvernements et les intervenants sont conscients de l'importance des indicateurs. Il mentionne par ailleurs que plusieurs organismes partenaires ont entrepris des activités à leur sujet, et que le rapport portera sur les lacunes en matière d'information et sur la compatibilité des données. Le gestionnaire dit espérer que les Parties relèveront ce défi et amélioreront leurs processus de cueillette d'information.

Un autre membre du CCPM demande si l'information que l'EPA a recueillie sur les indicateurs a servi dans le cadre de ces travaux, ce à quoi le gestionnaire répond que des représentants de l'Agence siègent au comité directeur et qu'ils ont collaboré avec leurs collègues en échangeant et en examinant des données.

Un autre membre du CCPM demande au gestionnaire s'il dispose de renseignements sur les recommandations qui découleront du rapport sur les substances toxiques, mais celui-ci lui répond qu'elles sont encore en voie d'élaboration. Ce membre demande également s'il

sera question de recommander d'autres mesures, ce qui concorderait avec l'objet de ce rapport. Le gestionnaire répond qu'il contiendra des recommandations concernant la réduction de l'exposition. Le membre demande aussi quelle sera la durée des travaux sur les indicateurs et si celle-ci sera officielle. Le gestionnaire dit espérer que ces indicateurs permettront d'établir des rapports sur l'état de l'environnement et, compte tenu du fait que les gouvernements contribueront à ces rapports, que ceux-ci tiendront compte des conclusions des rapports dans les travaux qu'ils réalisent à l'échelle nationale. Le membre du CCPM rappelle que le CCN canadien a indiqué qu'il recommandera, à mesure que les projets toucheront à leur fin, que l'on veuille à ce que l'information recueillie au cours des années soit conservée. Il s'enquiert en outre de la possibilité d'appliquer cette mesure aux travaux sur la santé des enfants et à l'information recueillie dans le cadre de ce projet. Le gestionnaire convient qu'il s'agit d'une mesure importante et mentionne qu'il veillera à ce que les données recueillies soient conservées.

Un autre membre du CCPM préconise d'établir un rapport général sur la gestion des risques à l'égard de la santé des enfants qui fournirait de l'information et des conseils afin de minimiser leur exposition aux substances toxiques. Le gestionnaire explique que les méthodes de gestion des risques ayant été examinées à l'échelon gouvernemental, dans le cadre du programme de gestion rationnelle des produits chimiques, il faut maintenant qu'elles soient appliquées dans tous les foyers.

Un autre membre du CCPM demande si l'on a recueilli de l'information sur les effets des additifs de l'essence. Le gestionnaire répond qu'il s'informera à ce sujet.

Suivi : Gestionnaire du secteur de programme

Un membre du CCPM souligne l'importance que revêtent les rapports de la CCE, car ils invitent à passer à l'action et donnent des lignes de conduite précises. Il affirme en outre qu'il est très important que tous les organismes gouvernementaux interagissent et fournissent de l'information, et soutient que les orientations recommandées en matière de santé viseront plusieurs de ces organismes et qu'ils devront agir de façon concertée. Le gestionnaire du secteur de programme convient que c'est là que réside le défi, à savoir de veiller à ce que la collaboration s'intensifie entre les organismes gouvernementaux nationaux et les trois pays.

Le gestionnaire mentionne aussi que le rapport *À l'heure des comptes* de cette année conclut que le plomb représente la substance toxique qui donne lieu à la plus grande quantité de rejets industriels en Amérique du Nord, et que cette situation réclame la prise de mesures dans divers secteurs.

Un membre du CCPM poursuit la discussion en demandant si l'utilisation de ces données pourrait avoir des incidences sur les populations autochtones, notamment la manière dont les données sont agencées. Le gestionnaire indique que la CCE a déjà envisagé d'utiliser les données des RRTP pour inciter les peuples autochtones à participer à ses activités, et de recourir aux bases de données pour éveiller l'attention sur diverses questions touchant

les collectivités vulnérables. Il déclare qu'il appréciera toute suggestion du CCPM visant à ce que les données soient plus utiles pour les collectivités autochtones.

Suivi : CCPM

Un autre membre du CCPM, qui dit avoir une bonne connaissance des données des RRTP, affirme qu'il existe des moyens d'identifier les zones et les populations les plus vulnérables, et qu'il n'est pas judicieux d'attendre que les données soient réfutables.

Un membre de l'assistance exprime une certaine inquiétude en ce qui a trait à la collaboration entre les organismes des domaines de la santé et de l'environnement à l'échelon des gouvernements, et même à celui des ONG. Il voudrait connaître le genre de suivi que la CCE effectue après la publication de ces rapports, et la relation qu'ils peuvent avoir avec le renforcement des capacités, hormis de constituer une source d'information. Tout en préconisant la tenue d'ateliers sur les enfants et sur les populations vulnérables, il se dit soucieux du manque d'évaluations de l'exposition aux substances chimiques. À titre d'exemple, il fait observer que le rapport *À l'heure des comptes* ne contient aucune indication sur les risques, et conclut en suggérant que la CCE réunisse les nombreux organismes et ONG dont les travaux portent sur ces questions afin de trouver des solutions.

Un autre membre de l'assistance fait remarquer que la pollution de l'eau suscite un très grand nombre de problèmes de santé infantile au Mexique, notamment la pollution causée par les activités agricoles et industrielles et les eaux usées. Il suggère de chercher un organisme qui pourrait collaborer avec la CCE afin de trouver le moyen d'utiliser l'information que recueille cette dernière pour sensibiliser la population mexicaine aux risques que la pollution présente pour la santé.

Un autre membre de l'assistance aborde également la question du suivi. Il dit ne pas vraiment comprendre pourquoi ce projet a été retiré du programme de la CCE, tout en indiquant qu'il a assisté au premier symposium de la CCE sur la santé des enfants qui s'est tenu à Toronto. Il déclare que les enfants ne sont pas des jeunes adultes, car leur système réagit de façon très différente, et qu'au Mexique, la santé des enfants est exposée quotidiennement à des risques qui ne seraient tolérés ni au Canada ni aux États-Unis. Il soutient qu'on y constate des lacunes, tant dans l'application des lois que dans le niveau d'instruction, et que les entreprises qui rejettent des substances chimiques y manipulent l'information. Ajoutant que la prévention de la pollution et la gestion des risques y sont également absentes, il se demande de quelle manière on pourrait intervenir. Il affirme en outre que l'on devrait aussi s'occuper des questions de sécurité alimentaire dans ce pays en appliquant le principe de précaution, notamment à l'égard des organismes génétiquement modifiés. Il conclut en invoquant le fait que les enfants ne devraient pas être exposés à des risques, et en demandant pour quelle raison on ne s'occupe pas des allergies dont ils souffrent.

Un autre membre de l'assistance estime qu'il est problématique de se servir de l'asthme comme indicateur, et que l'on devrait privilégier la prévention en ce qui concerne la santé des enfants.

Un autre membre de l'assistance, qui travaille pour l'EPA, tient à rassurer l'assistance en affirmant que l'Agence prend très au sérieux les travaux sur les indicateurs, et qu'elle se servira des documents qui s'y rapportent au cours des travaux qu'elle entreprendra à l'avenir. Il précise qu'elle n'a pas l'intention de mettre fin à ces travaux, et qu'elle vise à les faire cadrer avec le pilier de la CCE relatif à l'information nécessaire à la prise de décisions.

Un autre membre de l'assistance affirme qu'il est impératif de se servir des émissions polluantes comme indicateurs en vue d'établir des seuils de risques, mais souligne que les travaux ne prévoient pas une telle démarche.

Un autre membre de l'assistance soulève la question du suivi car, selon lui, il s'agit d'un élément essentiel. Il voudrait savoir quelles sont les sources d'émissions et de quelle manière il faudrait appliquer les programmes qui visent à les réduire pour qu'elles présentent moins de risques pour les enfants. Il suggère aussi que les travaux portent sur le plastique et le nylon puisque ces matières diffusent des substances toxiques lorsqu'elles se dégradent.

Un autre membre de l'assistance aborde la durée de validité des études, et demande si elles seront reprises et si on exercera une surveillance pour savoir à quel point elles ont pu influencer sur les politiques de l'environnement. Il déclare également que les politiques relatives à l'échange de droits d'émission pourraient bénéficier des conclusions de ces études, et que ces conclusions pourraient servir à élaborer des recommandations dans la version finale des rapports.

Un autre membre de l'assistance mentionne que le droit du public à l'information constitue un élément directeur des RRTP. Il affirme par ailleurs qu'il faudrait apporter des modifications au projet sur la santé des enfants si on décidait de le maintenir, et qu'on ne devrait pas l'assimiler à d'autres projets, car il s'agit d'un projet autonome. Il ajoute qu'aux États-Unis, les travailleurs agricoles mexicains sont exposés aux mêmes risques que dans les pays en développement.

La présidente du CCPM indique à l'assistance que l'interruption du projet de la CCE sur la santé des enfants découle entre autres du fait que le gouvernement mexicain ne désire plus y participer. Elle ajoute qu'il faudra que chacun en tienne compte et réfléchisse à une nouvelle stratégie, et que, de son côté, le CCPM examinera cette question.

Suivi : CCPM

Un membre du CCPM aborde la question de l'eau et mentionne qu'elle ne fait plus partie du programme de travail en vertu du nouveau Plan stratégique. Il mentionne qu'il a

demandé au chef du secteur de programme sur le droit et les politiques de l'environnement d'assister à cette séance afin d'en exposer les motifs. En ce qui a trait au désengagement du Mexique du projet sur la santé des enfants, il demande quelles en sont les raisons et si des négociations sont en cours à ce sujet. Il voudrait également savoir si la question de l'eau provoque la même situation, à savoir si un gouvernement s'oppose à des travaux dans ce domaine. Il affirme qu'il faut continuer de faire valoir les choses auxquelles nous croyons, et se demande dans quel créneau la CCE peut mener ses activités.

Un autre membre du CCPM représentant le Mexique fait état des efforts déployés et des progrès accomplis en ce qui a trait au RETC. Il mentionne que même si la déclaration des rejets et des transferts de polluants est maintenant obligatoire dans le cadre de ce registre, on doit faire preuve de prudence. Il soutient que cette déclaration obligatoire ne signifie pas que la population sera moins exposée aux polluants, car il s'agit d'une question totalement différente.

Un autre membre du CCPM demande si les allergies font partie des travaux sur les indicateurs. Le gestionnaire du secteur de programme mentionne qu'il n'a pas participé au choix des indicateurs, car cette tâche a été confiée à un comité directeur constitué de spécialistes qui ont appliqué les recommandations du Conseil. À son avis, les données sur les allergies dans les trois pays n'étaient pas suffisantes ou compatibles pour pouvoir les utiliser, mais il indique qu'il s'en informera auprès des membres de ce comité.

Suivi : Gestionnaire du secteur de programme

Examen des réponses aux avis et aux lettres du CCPM

Avis au Conseil n° 04-04 : Nouvelles orientations de la Commission de coopération environnementale de l'Amérique du Nord.

La présidente indique que le CCPM a reçu une réponse du Conseil en juin 2005 au sujet de cet avis, et que celle-ci comprend les éléments suivants concernant les trois piliers du nouveau Plan stratégique :

Information nécessaire à la prise de décisions

- Nous convenons qu'il faut tenir compte des connaissances traditionnelles au cours de l'élaboration du programme de travail relatif à l'information nécessaire à la prise de décisions.
- Nous continuerons de viser à combler les lacunes en matière d'information.
- Nous envisageons de faire appel à la contribution de spécialistes universitaires dans le cadre des travaux.
- Nous entendons poursuivre l'établissement de rapports (en nous fondant sur le rapport *À l'heure des comptes* comme un exemple d'activités qui fait valoir le rôle

- que joue la CCE) afin que le public ait accès à de l'information importante au sujet de l'environnement.
- Étant donné que le Mexique est en train de réévaluer sa participation au Programme de coopération sur la santé des enfants et l'environnement en Amérique du Nord, nous ne sommes pas en mesure, pour le moment, de poursuivre les travaux après le parachèvement du rapport sur les indicateurs de la santé des enfants, à savoir après la fin de la présente année.

Renforcement des capacités

- Tout en continuant d'examiner les projets que nous pourrions réaliser, nous envisageons de faire appel à la contribution d'un éventail de participants.
- Outre la nécessité de renforcer les capacités au Mexique, nous examinons également avec soin les forces et les besoins de nos trois pays afin d'optimiser l'utilité des travaux que réalise la CCE.
- Nous reconnaissons qu'il est nécessaire d'envisager d'établir des partenariats avec d'autres entités et/ou de solliciter des ressources de leur part.
- Nous sommes d'accord pour continuer de soutenir le renforcement des capacités à l'échelle locale et d'élargir, comme nous le faisons déjà, la base de parties intéressées aux activités de la CCE.

Environnement et commerce

- Nous avons le plaisir de vous indiquer que les travaux du Groupe de fonctionnaires de l'environnement et du commerce constitué en vertu du paragraphe 10(6) de l'ANACDE ont considérablement progressé en 2005.
- Nous avons transmis au Groupe de fonctionnaires la suggestion du CCPM visant à appuyer la production d'énergie et de combustible non polluants, et de faire valoir l'importance des services écologiques.
- Le Groupe s'est fixé un but et des objectifs précis qui sont assez larges pour englober les sujets suggérés dans l'avis du CCPM.
- La signification du terme « économie » est assez étendue pour offrir la possibilité d'y associer une variété de sujets.
- Pour ce qui est de la transparence et de la participation du public, le Conseil continuera de consulter le CCPM et les intervenants nationaux à mesure que le Groupe de fonctionnaires poursuivra l'établissement du Plan stratégique.

Évaluation de l'efficacité et des progrès

- Nous avons pris note des préoccupations du CCPM, et vous informons que le Plan stratégique et le Plan opérationnel comprendront des outils appropriés afin d'évaluer l'efficacité et les progrès.

Obligations particulières en vertu de l'ANACDE

- Les nouvelles orientations n'auront aucune incidence sur l'ensemble des obligations que l'ANACDE impose aux Parties, et elles continueront de s'acquitter de leurs obligations.

Avis n° 04-05 au Conseil : Bâtir le marché des énergies renouvelables en Amérique du Nord

Le CCPM n'a reçu aucune réponse du Conseil relativement à cet avis.

Nomination et rotation des membres au sein des groupes de travail du CCPM

Les membres constituent un nouveau groupe de travail sur le plan stratégique du CCPM, qui comprend M^{mes} Merrell Ann Phare, Irene Henriques, Patti McDonald et Jane Gardner, et MM. Carlos Sandoval et Carlos Ricon. Ce groupe dirigera la rédaction de l'ébauche de ce plan qui sera soumise à l'examen du public et constituera le thème d'un atelier public qui se déroulera dans le cadre de la prochaine session ordinaire du CCPM, en octobre. **Ces travaux constituent une priorité.**

Suivi : Groupe de travail sur le plan stratégique et CCPM

Les membres décident que le groupe de travail sur le paragraphe 10(6) de l'ANACDE, qui comprend M^{mes} Merrell Ann Phare et Jane Gardner, et M. Carlos Rincon, dirigera les travaux consistant à formuler des observations, dans un délai de 30 jours, sur la partie du Plan stratégique consacrée à l'environnement et au commerce. **Ces travaux constituent une priorité.**

Suivi : Groupe de travail sur le paragraphe 10(6) et CCPM

Les membres conviennent de reporter à la prochaine réunion leur décision concernant le maintien permanent du groupe de travail sur le paragraphe 10(7) de l'ANACDE (plus précisément sur l'évaluation des impacts environnementaux transfrontaliers). Cette décision sera prise dans le cadre du processus de planification stratégique du CCPM.

Les membres conviennent également d'intégrer le mandat, le rôle général, les attributions et les fonctions des groupes de travail dans le nouveau plan stratégique du CCPM. Un membre, rappelant qu'au nom du public le CCPM se doit de jouer un rôle efficace au sein de la CCE, soutient que cela devrait constituer un objectif au cours de l'établissement du plan stratégique du CCPM et que les groupes de travail offrent le moyen de l'atteindre.

Le groupe de travail sur les règles et les procédures effectuera un suivi de l'engagement pris par le Conseil de se pencher sur les questions que soulèvent l'éthique et la responsabilité légale.

Suivi : Groupe de travail sur les règles et les procédures et CCPM

En ce qui a trait à la question du conflit d'intérêts relatif au processus visé aux articles 14 et 15 de l'ANACDE, les membres conviennent de ne plus utiliser cette expression et de se consacrer à la formulation d'un avis au Conseil en vue d'améliorer l'intégrité de la CCE. Un membre déclare qu'au cours de la séance à huis clos avec le Conseil, le CCPM lui a clairement indiqué qu'il étudiera des moyens de maintenir l'intégrité de la CCE et que sa démarche visera trois domaines. Le groupe de travail connexe comprend MM. Arturo Duran, Gord Lambert et Eduardo Rincon. **Ces travaux constituent une priorité.**

Suivi : Groupe de travail et CCPM

Les membres conviennent que le groupe de travail sur la conservation de la biodiversité, qui comprend M^{mes} Nelly Correa et Patti McDonald, et M. Dan Christmas, entre en communication avec le chef du secteur de programme connexe afin de connaître avec précision l'état des travaux et de déterminer si le nouveau programme leur accorde la même ampleur qu'auparavant, car le CCPM a toujours préconisé de prêter une attention soutenue à ce domaine.

Suivi : Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité

Prochaines réunions du CCPM

Session n^o 05-03 : à Mexico, les 11 et 12 octobre, dans le cadre de la foire Enviro-Pro. L'ébauche du plan stratégique du CCPM fera l'objet d'un atelier public.

Session n^o 05-04 : à Montréal, les 30 novembre et 1^{er} décembre, dans le cadre du III^e Symposium nord-américain sur l'évaluation des effets environnementaux du commerce.

Le thème de l'atelier public fait l'objet d'une discussion et donne lieu à diverses suggestions, dont les suivantes :

- Tenir une table ronde en compagnie du public et des décideurs qui y assisteront sur les thèmes déjà choisis.
- Établir des liens entre l'environnement et le commerce et la santé des enfants en se fondant sur les deux rapports qui ont trait à la santé des enfants et à l'environnement. Cela permettrait de faire renaître l'intérêt pour la poursuite des travaux sur la santé des enfants et de les mettre en relation avec le pilier relatif à l'environnement et au commerce. Plusieurs membres se prononcent en faveur de ce thème, et tous les membres s'entendent pour que la présidente s'entretienne avec le gestionnaire du secteur de programme relatif aux polluants et à la santé afin de déterminer la pertinence de ce thème.

Suivi : Présidente du CCPM

- Effectuer un suivi de l'atelier du mois d'octobre 2004 et de l'avis n° 04-05 du CCPM au Conseil concernant le changement climatique, les mécanismes d'échange de droits d'émission et les énergies renouvelables.

Un membre de l'assistance intervient et suggère que le CCPM envisage de tenir certaines de ses réunions à l'extérieur des grands centres urbains, afin d'y attirer des personnes qui vivent dans les zones rurales et éviter ainsi que ce soit toujours les mêmes qui assistent aux réunions. Il ajoute qu'il faut faire preuve d'imagination et de créativité pour attirer de nouveaux participants.

Proposition concernant la première réunion du CCPM en 2006

Session n° 06-01 : à Mexico, à la mi-mars, dans le cadre du Forum mondial de l'eau.

Un nouveau membre du CCPM indique à l'assistance qu'il s'intéresse à l'eau et possède des compétences dans ce domaine, et qu'il continuera de faire en sorte que l'on porte à cette ressource l'attention qui s'impose. D'autres membres appuient cette déclaration et mentionnent qu'ils tiendront des réunions dans leur pays en prévision du Forum mondial de l'eau.

Un autre membre ayant déclaré que le Forum mondial de l'eau n'a pas un caractère opportun pour tout le monde, les membres conviennent qu'il faudra déterminer s'il est pertinent de tenir une réunion dans le cadre de ce forum et reportent l'examen de ce sujet à la prochaine réunion.

La présidente du CCPM invite ensuite les observateurs à formuler des commentaires.

Commentaires des observateurs

Un membre de l'assistance souligne le rôle important que jouent les groupes de travail du CCPM et dit apprécier la lecture de leurs rapports.

Un autre membre de l'assistance déclare que lui aussi aimerait que certaines réunions se tiennent en milieu rural, à l'extérieur des centres urbains. Il offre d'être l'hôte d'une réunion et d'organiser une excursion afin de constater les répercussions de l'aménagement d'infrastructures dans sa région. Il se dit par ailleurs déçu de l'annulation de la conférence de presse, car cette annulation empêche les participants de faire connaître leur point de vue. Il fait remarquer qu'ils ont fait un long voyage et qu'on les prive ainsi d'exprimer de façon convaincante leur opinion au Conseil et au grand public. Il déclare en outre être d'accord avec la décision de réviser les règles et les procédures dans le but de prévenir toute partialité. Il déclare d'autre part : « Nous comptons sur le CCPM pour transmettre notre point de vue et nous continuerons de lui apporter notre appui. Les gouvernements et l'industrie doivent regagner notre confiance, et nous devons

leur faire valoir que la qualité de vie des citoyens constitue une priorité. » Il indique à l'assistance que, cette année, c'est la première fois qu'au Mexique une entreprise de services environnementaux est rétribuée pour protéger la biodiversité. Il conclut en se disant vivement préoccupé par la nouvelle loi sur la biosécurité, que l'on nomme parfois « la loi Monsanto ».

Un autre membre de l'assistance rappelle qu'un atelier a déjà eu lieu au sujet de la santé des enfants, mais qu'il avait un caractère général. Il déclare que si l'on devait en tenir un autre, il devrait se dérouler sur un thème plus précis et être en rapport avec le Forum mondial de l'eau de l'année prochaine à Mexico. Il est également d'avis qu'il serait judicieux d'y présenter des études de cas, comme cela s'est produit ici cette semaine. Il estime en outre nécessaire de trouver un moyen de se pencher sur les questions problématiques et de suggérer des solutions, notamment un mécanisme de remplacement du FNACE, car celui-ci constituait un excellent outil de renforcement des capacités qui permettait d'obtenir des résultats tangibles.

Un autre membre de l'assistance affirme que le CCPM montre beaucoup d'entrain et qu'il apprécie les discussions que suscite cette réunion. Il suggère aux groupes de travail de trouver des moyens de collaborer avec les administrations locales, étant donné que c'est à cet échelon que se situent les enjeux qui touchent réellement la population. Il ajoute que les projets financés par le FNACE constituaient un bel exemple du travail fructueux que l'on peut accomplir sur le plan local.

Un membre du CCPM appuie cette opinion au sujet du FNACE et de son rôle en matière de renforcement des capacités. Il affirme en outre regretter que le chef du secteur de programme relatif au droit et aux politiques de l'environnement ne soit pas présent pour donner de plus amples renseignements sur les enjeux que l'eau suscite, mais qu'il vient tout juste d'apprendre que celui-ci quittera sous peu ses fonctions à la CCE.

La présidente du CCPM remercie les participants, les membres du CCPM, le personnel et les interprètes et lève la séance.

Rédigé par Lorraine Brooke
Adopté par les membres du CCPM
le 1^{er} août 2005



Commission de coopération environnementale de l'Amérique du Nord

**XII^e session ordinaire du Conseil
et réunions du Comité consultatif public mixte**

du 21 au 23 juin 2005

**à l'hôtel Loews Le Concorde
1225, cours Du Général-de-Montcalm
Québec (Québec) Canada
Tél. : (418) 647-2222
Télec. : (418) 647-4710
<www.loewshotels.com>**

Ordre du jour des activités publiques

Le lundi 20 juin 2005

18 h 00 à 20 h 00 Inscription des participants (*Foyer et salle Suzor-Coté et Krieghoff 2*)

Le mardi 21 juin 2005

8 h 00 à 9 h 00 Inscription des participants (*Foyer et salle Suzor-Coté et Krieghoff 2*)

9 h 00 à 16 h 45 Atelier public du CCPM : Les besoins et les possibilités en matière de renforcement des capacités des secteurs privé et sans but lucratif (*salle Suzor-Coté et Krieghoff 2*)

9 h 00 à 9 h 15 Mot de bienvenue du président du CCPM pour 2005, M. Arturo Duran

9 h 15 à 11 h 15 Exposés, par des représentants du Canada, du Mexique et des États-Unis, sur « Les besoins et les possibilités en matière de renforcement des capacités des secteurs privé et sans but lucratif »

**PREMIÈRE PARTIE – REPRÉSENTANTS DU
SECTEUR PRIVÉ**

CANADA : M. Michael Cloghesy, Président du Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ)(20 min.)

MEXIQUE : M. Alejandro Lorea, Cespedes (20 min.)

ÉTATS-UNIS : M^{me} Elyse Allan, Générale électrique (20 min.)

**DEUXIÈME PARTIE – REPRÉSENTANTS DU
SECTEUR SANS BUT LUCRATIF**

CANADA : M^{me} **Donna Tingley**, Clean Air Strategic Alliance (20 min.)

MEXIQUE : **M. Roberto Zambrano**, ex-président de Pronatura (20 min.)

ÉTATS-UNIS : M^{me} **Teresa Niedda**, directrice, Farmworker Health and safety Institute (20 min.)

11 h 15 à 11 h 45 Période de questions et de réponses

11 h 45 à 12 h 45 Pause

12 h 45 à 14 h 15 **EXPOSÉS SUR UNE ÉTUDE DE CAS concernant la région de Pittsfield et la rivière Housatonic au Massachusetts :**

M. Robert Varney, administrateur régional de l'EPA, région de la Nouvelle-Angleterre; **M. Robert Golledge**, commissaire au Massachusetts Department of Environment; **M. Peter Larkin**, ex-représentant de l'État du Massachusetts pour la région de Pittsfield; **M. Robert Risch**, coordonnateur des relations de General Electric avec les États de la Nouvelle-Angleterre (1 h 30)

14 h 15 à 14 h 30 Pause

14 h 30 à 16 h 30 Séance de travail du CCPM sur les projets de la CCE cadrant avec le pilier du renforcement des capacités institutionnelles

- Partenariats pour la gestion intégrée de l'environnement et le renforcement des capacités locales de gestion intégrée des écosystèmes, avec M. Hernando Guerrero, directeur du Bureau de liaison de la CCE au Mexique, et M. Hans Hermann, chef du secteur de programme de la CCE relatif à la conservation de la biodiversité

16 h 30 à 16 h 45 Exposé des conclusions de la séance de travail par des membres du CCPM

16 h 45 à 17 h 00 Pause

17 h 00 à 18 h 30 Séance de réseautage pour le public (*salle Suzor-Coté et Krieghoff 2*)

Les membres du public sont invités à se réunir et à échanger leurs vues sur des questions relatives à l'environnement en Amérique du Nord. Les membres du CCPM assisteront à cette séance à titre d'observateurs. Les participants nommeront un président qui sera chargé d'exposer les conclusions de cette séance au cours de la partie publique de la session ordinaire du Conseil du 22 juin.

18 h 30 à 20 h 00 Réception de bienvenue

- Mot de bienvenue du ministre de l'Environnement du Canada, M. Stéphane Dion
- Mot de bienvenue du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, M. Thomas J. Mulcair

Le mercredi 22 juin 2005

9 h 00 à 10 h 00 **Ouverture officielle de la XII^e session ordinaire du Conseil** (*salle Suzor-Coté et Krieghoff 2*)

- Mot d'ouverture du ministre de l'Environnement du Canada, M. Stéphane Dion
- Observations de l'administrateur de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis, M. Stephen L. Johnson
- Observations du ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles du Mexique, M. Alberto Cárdenas Jiménez
- Observations du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, M. Thomas J. Muclair
- Observations du président du CCPM, M. Arturo Duran
- Comte rendu des réalisations de la CCE par son directeur exécutif, M. William Kennedy

10 h 00 à 12 h 30 **Première partie de la session ordinaire du CCPM n^o 05-02 concernant le Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010 (le public y assiste à titre d'observateur)** (*salle Suzor-Coté et Krieghoff 2*)

10 h 00 à 10 h 15 Aperçu de l'ordre du jour provisoire, par le président du CCPM, M. Arturo Duran, et adoption de sa version finale

10 h 15 à 10 h 30 Compte rendu des représentants des comités consultatifs nationaux et gouvernementaux

10 h 30 à 11 h 00 Suivi de l'atelier et de la séance de travail

11 h 00 à 12 h 00 Discussion, entre les membres du CCPM, sur la formulation d'un avis éventuel au Conseil concernant le Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010

12 h 00 à 12 h 30 Commentaires des observateurs

12 h 30 **Fin de la séance**

12 h 30 à 14 h 00 **Pause**

14 h 00 à 15 h 30 Exposé de la CCE sur l'intégration de la bonne intendance de l'environnement et de l'action communautaire pour assurer la durabilité de l'environnement en Amérique du Nord, **avec M^{me} Chantal Line Carpentier, chef du secteur de programme relatif à l'environnement, à l'économie et au commerce, M. Keith Chanon, gestionnaire de programme relatif aux polluants et à la santé et M. Hans Hermann, chef du secteur de programme relatif à la conservation de la biodiversité** (*salle Suzor-Coté et Krieghoff 2*)

15 h 30 à 16 h 00 **Pause**

16 h 00 à 17 h 30 **Séance publique** (*salle Suzor-Coté et Krieghoff 2*)

- Description du déroulement de la séance par le président du CCPM, M. Arturo Duran (5 min.)
- Compte rendu des conclusions de l'atelier public et de la séance de travail du CCPM ainsi que de celles de la séance de réseautage pour le public (2 exposés de 5 min. chacun)
- Exposés par des orateurs choisis à l'avance (9 exposés de 5 min. chacun)
- Observations des membres du Conseil (30 min.)

17 h 30 à 17 h 45 **Pause**

17 h 45 à 18 h 30 **Conférence de presse (le public y assiste à titre d'observateur)** (*salle Jean-Paul Lemieux*)

18 h 30 **Fin de la séance**

Le jeudi 23 juin 2005

9 h 00 à 12 h 00 **Deuxième partie de la session ordinaire du CCPM n° 05-02 (le public y assiste à titre d'observateur)** (*salle Suzor-Coté et Krieghoff 2*)

- 9 h 00 à 10 h 45 Suivi des activités du CCPM
- a) Suivi de la XII^e session ordinaire du Conseil de la CCE
 - b) Exposé, par M. Keith Chanon, de la CCE, concernant les rapports sur les indicateurs de la santé des enfants ainsi que sur les substances chimiques toxiques et la santé des enfants
 - c) Examen des réponses aux avis et aux lettres du CCPM
 - d) Commentaires des observateurs

10 h 45 à 11 h 00 **Pause**

- 11 h 00 à 12 h 00 Suivi des activités du CCPM (suite)
- e) Groupes de travail du CCPM : nomination et rotation des membres
 - f) Prochaines réunions du CCPM : à Mexico, le 11 octobre, et à Montréal, les 29 novembre et 1^{er} décembre
 - g) Commentaires des observateurs

12 h 00 **Clôture de la session**

Liste des participants – List of Participants - Lista de participantes

XII^e session ordinaire du Conseil, 21, 22 et 23 juin 2005, Québec, Canada
Duodécima sesión ordinaria del Consejo, 21 al 23 de junio de 2005, Québec, Canada
Twelfth Regular Session of the Council, June 21, 22 and 23, 2005, Quebec, Canada

Ahmed, Karim

Director, International Program
 National Council for Science & the Environment
 1707 H Street NW Suite 200
 Washington, D.C. 20006
 United States
 Tel: 202 530 5810
 Fax: 202 628 4311
 E-mail: ahmed@ncseonline.org

Allan, Elyse

President & CEO
 General Electric Canada
 2300 Meadowdale Blvd.
 Mississauga, Ontario L5N 5P9
 Canada
 Tel: 905 858 6645
 Fax: 905 858 5271
 E-mail: elyse.allan@ge.com

Alvarez Castillo, Alberto

Profesor - Investigador
 Instituto Tecnológico de Zacatepec
 Calzada Tecnológico 27
 Zacatepec, Morelos 62780
 México
 Tel: 011 52 734 343 1394 x 256
 Fax: 011 52 734 343 4141
 E-mail: nuabli@hotmail.com
 nuabli@lycos.com

Arangua Morales, Héctor

Director Ejecutivo
 FUNTEC
 Manuel Ma. Contreras # 133
 1er piso Col. Cuauhtémoc
 México, DF 06597
 México
 Tel: 011 52 555 566 5686
 Fax: 011 52 555 592 6882
 E-mail: harangua@funtec.org

Ayala Soto, Luis Felipe

Secretario
 Comité Pro Limpieza del Río Magdalena
 Hermanos Talamantes No. 1295
 Hermosillo, Sonora 83170
 México
 Tel: 011 52 662 219 0767
 Fax: 011 52 662 219 0767
 E-mail: lfayalas@hotmail.com

Barnes, Allen

King & Spalding LLP
 Atlanta, Georgia 30303
 United States
 Tel: 404 572 2709
 E-mail: abarnes@kslaw.com

Basurto, Daniel

Presidente de la Comisión de Ecología
 CONCAMIN
 Homero 1804-602 Col. Polanco
 México, DF 11570
 México
 Tel: 011 52 555 395 1085
 Fax: 011 52 555 395 1540
 E-mail: dbasurto@lexcorp.com.mx

Berubé, Gilles G.

Conseiller principal
 Hydro-Québec
 75 René - Levesque ouest, 2e étage
 Montréal, Québec H2Z 1A4
 Canada
 Tel: 514 289 3629
 Fax: 514 289 4977
 E-mail: berube.gilles.g@hydro.qc.ca

Blanco Fornieles, Victor

Abogado General
 Instituto Tecnológico Autónomo de México
 Av. Camino a Sta. Teresa 930
 México, DF 10700
 México
 Tel: 011 52 555 628 4029
 Fax: 011 52 555 490 4643
 E-mail: vblanco@itam.mx

Bowman, Peter

International Trade Specialist
 U.S. Dept. of Commerce
 14th + Constitution Ave
 Washington, D.C. 20230
 United States
 Tel: 202 482 8356
 Fax: 202 482 5865
 E-mail: peter_bowman@ita.doc.gov

Brooke, Lorraine

Consultant
3745, St-Jacques West, Suite 220
Montréal, Québec H4C 1H3
Canada
Tel: 514 934 1218
Fax: 514 937 5114
E-mail: lbrooke@strata360.com

Callejas Linares, Alejandro

Director
Centro de Estudios para la Sustentabilidad -
Centro Universitario Hispano Mexicano
Av. Laura #2
Xalapa, Veracruz 91180
México
Tel: 011 52 229 855 5827
Fax: 011 52 941 6000 0664
E-mail: acallejas@sustentabilidad.org

Calvo Méndez, Nidia Mariana

Coordinadora Ing. Ambiental
IBM de México, S.A.
Camino al Castillo #2200
El Salto, Jalisco 45680
México
Tel: 011 52 333 669 7318
Fax: 011 52 333 669 7256
E-mail: nidiamcm@mx1.ibm.com

Carrillo, Oscar

Designated Federal Officer
U.S. EPA
655 15th St. NW Suite 800
Washington, D.C. 20005
United States
Tel: 202 233 0072
Fax: 202 233 0060
E-mail: carrillo.oscar@epa.gov

Cendejas Guizar, Josefina

Vicepresidente
ECOMORELIA
Evaristo Molina 41 Fracc. Mariano Michelena
Morelia, Michoacan 58195
México
Tel: 011 52 443 326 8024
E-mail: josecen2002@yahoo.com.mx

Christensen, Randy

Staff Lawyer
Sierra Legal Defence Fund
131 Water Street, suite 214
Vancouver, British Columbia V6B 4M3
Canada
Tel: 604 685 5618
Fax: 604 685 7813
E-mail: rchristensen@sierralegal.org

Cloghesy, Michael

President
Conseil patronal de l'environnement du Québec
206 - 640 St. Paul W.
Montréal, Québec H3C 1L9
Canada
Tel: 514 393 1122
Fax: 514 393 1146
E-mail: cpeq@generation.net

Cocksedge, Wendy

Coordinator, Research & Extension
Centre for Non-timber Resources, Royal Roads
University
2005 Sooke Road
Victoria, British Columbia V9B 5Y2
Canada
Tel: 250 391 2600 x 4469
Fax: 250 391 2563
E-mail: wendy.cocksedge@royalroads.ca

Collette, Chip

United States - GAC
PO Box 10161 (108 Winn Cay Drive)
Tallahassee, Florida 32302 - 2161
United States
Tel: 850 245 2220
Fax: 850 245 2297
E-mail: chip.collette@dep.state.fl.us

Cortés, María Esther

Directora Programa Tóxicos y Salud
Colectivo Ecologista Jalisco
Ley 2985 - 1 Residencial Juan Manuel
Guadalajara, Jalisco 44680
México
Tel: 011 52 333 342 3270
Fax: 011 52 333 615 0948
E-mail: maite@cej.org.mx

Cosgrove, William

Président
BAPE
575, rue Saint-Amable bur. 210
Ville de Québec, Québec G1R 6A6
Canada
Tel: 418 643 7447
Fax: 418 643 9474
E-mail: william.cosgrove@bape.gouv.qc.ca

Crain, Ian K.

Consultant
PO Box 20185, RPO Rideau East
Ottawa, Ontario K1N 9P4
Canada
Tel: 613 744 5653

De Windt, Claudia

Legal Specialist
Organization of American States
1889 F St. Suite 623
Washington, D.C. 20006
United States
Tel: 202 458 6914
Fax: 202 458 3560
E-mail: cdewindt@oas.org

Delisle, André

President Transfert Environnement
Comité consultatif national (Canada)
1325, Av. Charles Huot CP 42008 Succ. Saint
Louis
Sainte-Foy, Québec G1W 4Y3
Canada
Tel: 418 872 7110
Fax: 418 872 6912
E-mail: adelisle@transenvironnement.qc.ca

Des Rochers, Thérèse

Etudiante en maîtrise
Institut des sciences de l'environnement UQAM
511, rue Saint Madeleine
Montréal, Québec H3K 2L1
Canada
Tel: 514 933 8780
Fax: 514 933 8780
E-mail: tdesrochers@sympatico.ca

Domínguez Cortés, Adriana

Reportera Investigadora
ABC Noticias
Basilio Bachollo #40 Col.Tabacalera
México, DF 06030
México
E-mail: adrianadominguezc@yahoo.com.mx

Elgie, Stewart

Professor
University of Ottawa
57 Louis Pasteur Po Box 450 Stn. A
Ottawa, Ontario K1N 6N5
Canada
Tel: 613 562 5800 x 2525
E-mail: selgie@uottawa.ca

Everhardus, Elizabeth

Manager Communications and Sr. Project
Manager
Pollution Probe
625 Church St. Suite 402
Toronto, Ontario M4Y 2G1
Canada
Tel: 416 926 1907 x 239
Fax: 416 926 1601
E-mail: eeverhardus@pollutionprobe.org

Gerardin, Vincent

Membre du Groupe de travail sur
la conservation de la biodiversité
Ministère du Développement durable, de
l'Environnement et des Parcs (Québec)
675, boul, René-Lévesque Est
Québec, Québec G1R 5V7
Canada
Tel: 418 932 4358
Fax: 418 646 6169
E-mail: vincent.gerardin@mddep.gouv.qc.ca

Golledge, Robert

Commissioner
Massachusetts Department of Environmental
Protection
One Winter Street, 2nd Floor
Boston, Massachusetts 02108
United States
Tel: 617 292 5856
Fax: 617 574 6880
E-mail: Robert.Golledge@state.ma.us

González Viadas, Eduardo

Director General y Conductor
Planeta Azul
Paseo de la Reforma 23-A 3er Piso
México, DF 06040
México
Tel: 011 52 555 228 8909
Fax: 011 52 555 228 8908
E-mail: eviadas@hotmail.com
eduardoviadas@yahoo.com.mx

Gover, Lisa
Committee Member
U.S. GAC
2501 Rio Grande Blvd. NW
Albuquerque, New Mexico 87104
United States
Tel: 505 242 2175
Fax: 505 242 2654
E-mail: lgover@ntec.org

Greene, Adam
Vice President
USCIB
1212 Ave. of the Americas, Suite 2100
New York, New York 10036
United States
Tel: 212 703 5056
Fax: 212 575 0327
E-mail: agreene@uscib.org

Grimaldi, Federico
Gerente Ecología
Camara Nacional de la Industria de Aceites,
Grasas, Jabones y Detergentes
Cordoba No. 10 Col. Roma
México, 06700
México
Tel: 011 52 555 511 5263
Fax: 011 52 555 511 9218
E-mail: fgrimaldi371@msn.com

Halley, Paule
Professeure
Faculté de Droit
Université Laval
Ville de Québec, Québec G1K 7P4
Canada
Tel: 418 656 2131 x3034
Fax: 418 656 7230
E-mail: paule.halley@fd.ulaval.ca

Hollas, Annette
Coop Student
Environment Canada
10 Wellington Street
Gatineau, Quebec K1A 0H3
Canada
Tel: 819 953 5979
Fax: 819 997 0499
E-mail: annette.hollas@ec.gc.ca

Howells, Alison
Director of Environmental Initiatives
New Brunswick Lung Association
65 Brunswick St.
Fredericton, New Brunswick E3B 1G5
Canada
Tel: 506 455 8961 x110
Fax: 506 455 8961
E-mail: alison.howells@nb.lung.ca

Kalbacher, Karl
City Councilman
United States - GAC
420 Arbour Drive
Newark, Delaware 19713
United States
Tel: 410 316 7982
Fax: 410 455 9914
E-mail: kkalbacher@comcast.net

Knox, John
Professor
Penn State University
150 South College St.
Carlisle, Pennsylvania 17013
United States
Tel: 717 741 3904
Fax: 717 240 5126
E-mail: jhknox@psu.edu

Larkin, Peter
Sr. Vice President - Government Relations
ML Strategies, LLC
One Financial Center
Boston, Massachusetts 02111
United States
Tel: 617 348 3039
Fax: 617 542 2241
E-mail: plarkin@mlstrategies.com

Lemieux, Christine
425, rue de Malines
Montréal, Québec H2L 1J3
E-mail: clemieux@cec.org

Lorea, Alejandro
Director Ejecutivo
CESPEDES
Lancaster 15 4o piso
México, DF 06600
México
Tel: 011 52 555 229 1130
Fax: 011 52 555 229 1133
E-mail: alore@cce.org.mx

Loreto Gay, Gabriela
Directora
Ecotienda y Consumo Responsable San Francisco
Calle Egipto #1 Centro
San Francisco, Nayarit 63732
México
Tel: 011 52 311 258 4256
E-mail: gabrielaloreto@hotmail.com

Mahfood, Stephen
Chairman
United States - GAC
7311 North Shore Drive
Hartsburg, Missouri 65039
United States
Tel: 573 751 4732
Fax: 573 751 7627
E-mail: steve.mahfood@cs.com

Mariscal Alvarado, Sergio Pablo
Director General
Instituto Tecnológico Superior de CAJEM
Carretera Int. a Nogales Km. 2 Salida Nogales
Cd. Obregon, Sonora 85050
México
E-mail: spma2000@itesca.edu.mx

Martínez Peralta, Claudia María
Master of Science
Individual
J. Siguieros No. 1117 esq. Col. Magisteriales
Hermosillo, Sonora 83170
México
Tel: 011 52 622 103 3661
Fax: 011 52 662 214 6508
E-mail: clamtz@hotmail.com

Merin, Alejandro
Vicepresidente
CANIECO
Alonso de Villaseca 209
México, DF 03630
México
Tel: 011 52 555 860 0221
Fax: 011 52 555 860 1273
E-mail: amerin@quimicawimer.com

Morales Carmona, José Luis
Director General
ECO-SOL, A.C.
Río Colorado No. 10121 Col. Revolución
Tijuana, Baja California 22400
México
Tel: 011 52 664 686 3956
Fax: 011 52 664 686 3956
E-mail: ecosol@telnor.net

Morin, Sophie
Professionnelle de recherche
Ecole nationale d'administration publique
570, boul. Charest est # 507
Ville de Québec, Québec G1K 9G3
Canada
Tel: 418 641 3000 x 6339
Fax: 418 641 3060
E-mail: sophie.morin@enap.ca

Morissette, Brigitte
Correspondante au Mexique
Radio - Canada
Cordoba 93 depto 1 Col. Roma
México, DF 6700
México
Tel: 011 52 555 514 3583
Fax: 011 52 555 514 3583
E-mail: bmorissette@axtel.net

Mullally, Howlan
Representative
Atlantic Canada Energy Coalition
1312 Robie St. c/o Dalhousie School for
Resource and Environmental Studies
Halifax, Nova Scotia
Canada
Tel: 902 494 1365
Fax: 902 494 3728
E-mail: mullallh@dal.ca

Murphy, Michael
Senior Vice President, Policy Department
Canadian Chamber of Commerce
350 Sparks Street Suite 501
Ottawa, Ontario K1R 7S8
Canada
Tel: 613 238 4000 x 236
Fax: 613 238 7643
E-mail: mmurphy@chamber.ca

Muñoz Sevilla, Patricia

Doctor
Instituto Politécnico Nacional
Luis Enrique Enno s/n Col. Zacatenco
México, DF 07738
México
Tel: 011 52 555 562 9582
Fax: 011 52 555 729 6022
E-mail: nmunoz@ipn.mx

Niedda, Teresa

Director
FarmWorker, Health and Safety Institute
4 South Delsea Drive, Po Box 510
Glassboro, New Jersey 08028
United States
Tel: 856 881 2507
Fax: 856 881 2029
E-mail: fhsinj@aol.com

Ortíz, Loretta

Directora Facultad de Derecho
Universidad Iberoamericana
Prolongación Paseo de la Reforma # 880
México, DF 01730
México
Tel: 011 52 555 950 4246
Fax: 011 52 555 950 4244
E-mail: loretta.ortiz@uia.mx

Parenteau, Paul

Ministère des relations internationales
525 boul. René-Levesque est
Ville de Québec, Québec G1R 5R9
Canada
Tel: 418 649 2312
E-mail: paul.parenteau@mri.gouv.qc.ca

Perras, Jean

Président
Comité consultatif national (Canada)
100 Old Chelsea Road
Chelsea, Québec J9B 1B8
Canada
Tel: 819 827 1124
E-mail: j.perras@chelsea.ca

Perrault, Anne M.

Senior Attorney for Biodiversity & Trade
Center for International Environmental Law
1367 Connecticut Ave., NW Suite 300
Washington, D.C. 20036
United States
Tel: 202 785 8700
Fax: 202 785 8701
E-mail: aperrault@ciel.org

Ready, Richard

Assistant Professor
Consortium for Atlantic Regional Assessment -
CARA
112A Armby Bldg.
University Park, Pennsylvania 16802
United States
Tel: 814 863 5575
Fax: 814 865 3746
E-mail: rready@psu.edu

Rhainds, Marc

Medical Scientific Advisor
PAHO - collaborating center on Environmental
Health impact assessment and surveillance
945 Wolfe
Sainte-Foy, Québec G1V 5B3
Canada
Tel: 418 650 4115 x 5215
Fax: 418 666 9991
E-mail: marc.rhainds@crchul.ulaval.ca

Risch, Robert

Regional Mgr. - State Government Relations
Coordinator
General Electric
405 Nahnt Road
Nahant, Massachusetts 01908
United States
Tel: 781 594 1297
Fax: 781 594 5317
E-mail: robert.risch@ae.ge.com

Romero Cuevas, Beatriz Eugenia

Profesora - Investigadora
Universidad de la Ciudad de México
San Lorenzo 290, Col. Del Valle
México, DF 03100
México
Tel: 011 52 555 658 9946
Fax: 011 52 555 659 1480
E-mail: informada@gmail.com

Roy, Louise

Membre
Comité consultatif national (Canada)
3855 ave. Northcliffe
Montréal, Québec H4A 3K9
Canada
Tel: 514 481 2576
Fax: 514 481 5376
E-mail: lrse@sympatico.ca

Saracho Aguilar, Erik Eduardo

Director
HOJANAY, A.C.
Retorno Camboya 4
San Francisco, Nayarit 63732
México
Tel: 011 52 311 258 4031
Fax: 011 52 311 258 4031
E-mail: hojanay@prodigy.net.mx

Tingley, Donna

Executive Director
Clean Air Strategic Alliance
10035, 108 Street NW, Floor 10
Edmonton, Alberta T5J 3E1
Canada
Tel: 780 427 9793
Fax: 780 422 3127
E-mail: dtingley@casahome.org

Toledo Merediz, José Ricardo

Dir. Tecnología Ambiental
Universidad Tec de Tijuana
Carr. Tijuana - Tecate Km. 10 s/n Fracc. El
Refugio
Tijuana, Baja California
México
Tel: 011 52 664 971 7036
Fax: 011 52 664 971 7036
E-mail: jrtoledom@hotmail.com

Turgeon, Marc

Avocat, chargé de projets
Centre québécois du droit de l'environnement
1255, rue University, bureau 514
Montréal, Québec J8P 1Y9
Canada
Tel: 514 861 7022
Fax: 514 861 8949
E-mail: mturgeon@cqde.org

Varela, Elva Denisse

Lawyer
1101 Andres Dorantes
Juárez, Chihuahua 32459
México
Tel: 011 52 656 167 7744
E-mail: denisse.varela-olivas@bakernet.com

Villasana, Jesus

Presidente & CEO
Transportes Aguila
3909 Durazno
El Paso, Texas 79905
United States
Tel: 915 544 9319
Fax: 915 544 0417
E-mail: villasana7@yahoo.com

Wallis, Cliff

Past-President
Alberta Wilderness Association
615 Deercroft Way SE
Calgary, Alberta T2J 5V4
Canada
Tel: 403 271 1408
E-mail: deercroft@shaw.ca

Wesson, Dolores

Vice-Chair
University of California
7211 Fay Ave.
La Jolla, California 92037
United States
Tel: 619 992 2506
E-mail: dwesson@ucsd.edu

Zambrano, Roberto

Vice Chairman
Pronatura A.C.
Blvd. Díaz Ordaz 200, Col. Santa María
Monterrey, Nuevo León 64650
México
Tel: 011 52 818 335 5463
Fax: 011 52 818 335 5611
E-mail: dint@prodigy.net.mx

Zavala, José Carmelo

Director General
Centro Industrial de Gestion Ambiental A.C.
José Clemente Orozco 2383 Zona Río
Tijuana, Baja California 22010
México
Tel: 011 52 664 900 7334
Fax: 011 52 664 634 6875
E-mail: jczavala@telnor.net

Zegbe Camarena, José Alfonso
Representante Alterno de la SEMARNAT
Embajada de México en EE.UU.
1911 Pennsylvania Ave. NW
Washington, D.C. 20006
United States
Tel: 202 728 1668
Fax: 202 728 1781
E-mail: alfonso.zegbe@semarnat.gob.mx

Joint Public Advisory Committee

Christmas, Daniel

Senior Advisor
Membertou Band Council
Membertou Office 111, Membertou Street
Memberbou, Nova Scotia B1S 2M9
Canada
Tel: 902 564 6466 x 228
Fax: 902 539 6645
E-mail: danchristmas@membertou.ca

Correa, Adriana Nelly

Profesor Investigador
Centro de Calidad Ambiental - ITESM Campus
Monterrey
Av. Eugenio Garza Sada No. 2501 Sur
Monterrey, Nuevo León 64849
México
Tel: 011 52 818 328 4032
Fax: 011 52 818 359 6280
E-mail: ancs@itesm.mx

Desai, Dinkerrai

Environmental Coordinator
U. S. Army Material Command
Fort Monmouth, New Jersey 07703
United States
Tel: 732 532 1475
Fax: 732 532 6263
E-mail: desai@mail1.monmouth.army.mil

Duran, Arturo

Commissioner
International Boundary and Water Commission -
United States Section
4171 North Mesa, Suite C-100
El Paso, Texas 79902-1441
United States
Tel: 1 800 262 8857
E-mail: arturoduran@ibwc.state.gov

Dépôt, Jean Guy

Président
Association des propriétaires riverains du Lac
Bowker
20, chemin du Lynx, Lac Bowker
Orford, Québec J1X 6V7
Canada
Tel: 450 532 4684
Fax: 450 532 4684
E-mail: lacbowker@cooptel.qc.ca

Gardner, Jane

Manager and Counsel
Remediation Programs - Corporate
Environmental Programs - General Electric
Company
3135 Easton Turnpike
Fairfield, Connecticut 06431
United States
Tel: 203 373 2932
Fax: 203 373 2683
E-mail: Jane.gardner@corporate.ge.com
JPAC Chair for 2005

Henriques, Irene

Schulich School of Business
York University
4700 Keele Street
Toronto, Ontario M3J 1P3
Canada
Tel: 416 736 5068
E-mail: ihenriqu@schulich.yorku.ca

Lambert, Gordon

Vice President
Suncor Energy Inc.
PO Box 38, 112 4th Ave. S.W.
Calgary, Alberta T2P 2V5
Canada
Tel: 403 269 8720
E-mail: glambert@suncor.com

McDonald, Patricia

Consultant
4420 Berry Drive No. 3822
Wilson, Wyoming 83014
United States
Tel: 307 734 2758
Fax: 307 734 2758
E-mail: pattyamcdonald@earthlink.net

Phare, Merrell-Ann

Executive Director / Legal Counsel
Centre for Indigenous Environmental Ressources
3rd Floor, 245 McDermont Ave.
Winnipeg, Manitoba R3B 0S6
Canada
Tel: 204 956 0660
Fax: 204 956 1895
E-mail: maphare@cier.ca

Rincón Mejía, Eduardo

Profesor Investigador
Universidad Autónoma del Estado de México
Cerro de Coatepec s/n, Ciudad Universitaria
Toluca, Estado de México 51130
México
Tel: 011 52 722 214 0855 x 222
E-mail: rinconsolar@hotmail.com

Rincón Valdés, Carlos Armando

1100 Norte Stantol, Suite 805
El Paso, Texas 79902
United States
Tel: 915 543 9292
E-mail: crincon@environmentaldefense.org

Sandoval, Carlos

Presidente
Consejo Nacional de Industriales Ecologistas
Gabriel Mancera No. 1141, Col. del Valle
México, DF 03100
México
Tel: 011 52 555 559 1915
Fax: 011 52 555 575 2337
E-mail: ecologia@conieco.com.mx

Sepúlveda Valle, Héctor Javier

Carlos B. Zetina, No. 80, Fraccionamiento
Industrial Xalostoc
Ecatepec, Estado de México 55340
México
Tel: 011 52 555 747 6406 x 1900
E-mail: hsepulveda@fjcorona.com.mx

Commission for Environmental Cooperation

Brevé, Daniel

Public Participation Coordinator
Commission de coopération environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4345
E-mail: dbreve@cec.org

Carpentier, Chantal Line

Head, Environment, Economy and Trade
Program
Commission de coopération environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: clcarpentier@cec.org

Carrillo, Esther María

Assistant to the Environment, Economy and
Trade Program
Commission de coopération environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: emcarrillo@cec.org

Chanon, Keith

Program Manager, Pollutants and Health
Commission de coopération environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: kchanon@cec.org

Côté, Mario

Commission de coopération
environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314

Cun, Mike Mircea

I.T. Support
Commission de coopération
environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: mmcun@cec.org

Daoust, Nathalie

Council Secretary
Commission de coopération
environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: ndaoust@cec.org

David, Johanne

French Managing Editor
Commission de coopération
environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: jdavid@cec.org

Delgadillo, Eduardo

Administrator
Commission de coopération environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: asilvaroli@cec.org

Elhadj, Malika

Communications Assistant
Commission de coopération
environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: melhadj@cec.org

Embriaco, Riccardo

Controler
Commission de coopération
environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: rembriaco@cec.org

Ferron-Tripp, Spencer

Media and Outreach Officer
Commission de coopération
environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: sftripp@cec.org

Garver, Geoffrey

Director, Submissions on
Enforcement Matters Unit
Commission de coopération
environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: dmillan@cec.org

Gingras, Chantal

Commission de coopération
environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: mcote@cec.org

González, Ignacio

Program Manager, Law and Policy Program
Commission de coopération environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: igonzaalez@cec.org

Guerrero, Hernando

Director
Commission de coopération
Environnementale
Mexico Liaison Office
Progreso No. 3
Viveros de Coyoacán
México, DF 04110
México
Tel: 011 52 555 659 5021
Fax: 011 52 555 659 5023
E-mail: shernandez@cec.org

Gómez, Yamirka

Assistant to the Council Secretary
Commission de coopération environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: ygomez@cec.org

Herrmann, Hans

Head, Conservation and Biodiversity Program
Commission de coopération environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: hherrman@cec.org

Ibarra Rodriguez, Rolando

Legal Officer, Submissions
on Enforcement Matters Unit
Commission de coopération
environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: dmillan@cec.org

Kennedy, William

Executive Director
Commission de coopération
environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: slecuyer@cec.org

Kirk, Douglas

English Managing Editor
Commission de coopération
environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: dkirk@cec.org

L'Ecuyer, Sylvie

Executive Assistant
Commission de coopération
environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: slecuyer@cec.org

Lloyd, Evan

Director of Communications
Commission de coopération
environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: elloyd@cec.org

López, Miguel

Spanish Managing Editor
Commission de coopération
environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: mlopez@cec.org

Millan, Doris

Submissions on Enforcement Matters Unit
Assistant
Commission de coopération
environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: dmillan@cec.org

Miller, Paul

Program Manager, Air Quality
Commission de coopération
environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: pmiller@cec.org

Morin, Jocelyne

JPAC Assistant
Commission de coopération
environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: jmorin@cec.org

Nix, Maya

Intern
Commission de coopération
environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314

Opalka, Katia

Legal Officer, Submissions
on Enforcement Matters Unit
Commission de coopération
environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: dmillan@cec.org

Orozco, Marcela
JPAC Liaison Officer
Commission de coopération
environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: morozco@cec.org

Paz-Miller, Liliana
Logistics Coordinator
Meeting Services
Commission de coopération
environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4345
E-mail: lpmiller@cec.org

Sancho, Marian
Translations Coordinator
Commission de coopération
environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: msancho@cec.org

Stoub, Jeffrey
Publications Manager
Commission de coopération
environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: jstoub@cec.org

Trip, Luke
Program Manager,
Sound Management of Chemical
Commission de coopération
environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: ltrip@cec.org

Vulpescu, Mihaela
Legal Scrub Coordinator
Commission de coopération environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: mvulpescu@cec.org

Whitehouse, Tim
Head, Law and Policy Program
Commission de coopération
environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: twhitehouse@cec.org

Wright, Doug
Director of Programs
Commission de coopération
environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: dwright@cec.org